N° 946 – Juillet-Août 2020 **BULLETIN MENSUEL** **ISSN 0999-9345**

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE SCIENCES ET ARTS DE LA SARTHE

Fondée en 1761, reconnue d'utilité publique par décret du 24 octobre 1968
Adresse : Médiathèque Louis Aragon, 9 rue Julien Pesche-72039 Le Mans cedex 09
Courriel : sasaslemans@gmail.com ; Site internet : www.sciences-et-arts72.fr

VIE DE LA SOCIÉTÉ

PENSEZ À RÉGLER VOTRE COTISATION 2020 (Banque Postale : Rennes 0018872K034)
Adhésion seule 30 €. Cotisation complète comprenant le volume annuel : 43 €. Cotisation pour l'étranger : 50 € ; Cotisation de soutien : à partir de 60 € (réduction d'impôt au titre des dons faits par les particuliers, art 200 CGI).

LE MOT DU PRÉSIDENT

Bulletin de santé de la Société

Depuis la mi-mars, Sciences et Arts vit au rythme de la covid-19, la pandémie ayant entraîné la suspension des réunions ainsi que l'annulation des sorties et des manifestations programmées. En « mode veille », notre Société n'est pas restée pour autant inactive. Adressé par voie dématérialisée (d'où l'utilité de communiquer son adresse mail !), le bulletin mensuel a pu maintenir une liaison avec nos membres. D'autre part, le volume 2019 étant aux mains de l'imprimeur, on peut raisonnablement en espérer la parution pour le dernier trimestre de l'année en cours. Si la Médiathèque est désormais accessible au public, en revanche son espace « Patrimoine » reste fermé, de même que l'accès à nos réserves, ce qui limite considérablement l'usage de notre bibliothèque. Quant à l'utilisation de l'auditorium au cours des mois à venir, elle dépendra du contexte sanitaire…

Bien entendu, nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution de la situation. Pour connaître les dernières actualités de la société, notre site internet (www.sciences...) demeure accessible ; un contact par courriel *(sasaslemans…)* est toujours possible.

En attendant, passez un très bel été. *Le président et les membres du bureau.*

NOUVELLES BRÈVES

Covid-19. Les chiffres en mai. Rappelons que la Sarthe a été classée en zone verte seulement le 6 mai à la veille du « déconfinement » intervenu le 11. Les données publiées par les services de santé font alors état de 103 patients décédés (64 à l'hôpital, 39 en EPHAD). 128 malades restaient hospitalisés dont 7 en réanimation. 241 patients étaient rentrés chez eux. (ML 8 mai). Au 29 mai, le pourcentage des personnes infectées à la covid-19 dans la région atteignait 3,3 % en Loire-Atlantique, 5 % en Sarthe, 5,3 % en Mayenne, 6,2 % en Vendée. La diffusion de la maladie se ralentit ; le nombre moyen de personnes contaminées par chaque malade avoisine désormais 0,7. (OF 30 mai). Au plus fort de l'épidémie, sur l'ensemble de la Sarthe, 400 lits ont été dédiés à la covid-19 (150 au sein de l'hôpital et 250 dans les autres établissements du département), auxquels s'ajoutaient 42 lits de réanimation au centre hospitalier du Mans. (OF 1er juillet).

Manifestation du personnel hospitalier. En Sarthe comme ailleurs les personnels des établissements hospitaliers ont fait face avec une détermination et un dévouement admirables au brutal cataclysme qu'a été le passage de l'épidémie. Ils ont reçu de nombreux témoignages de reconnaissance de la part de la population unanime. Pour autant le problème de l'amélioration des salaires et des conditions de travail reste à traiter. Une grande manifestation a rassemblé au Mans, le 16 juin, 1 500 représentants des nombreux métiers présents dans les divers établissements de santé publics et privés. Des mesures fortes sont attendues dans le cadre du plan promis par le gouvernement pour soutenir le milieu hospitalier. (OF 17 juin)

Annulation des Quatre Jours du Mans. Ce rendez-vous créé en 1929 n'avait jamais été manqué, hormis pendant la seconde guerre mondiale. La foire qui accueille habituellement 100 000 visiteurs et 600 exposants est une vitrine pour l'économie sarthoise ; elle revêt une importance majeure pour l'agriculture, le commerce, l'artisanat et d'une manière générale pour les Sarthois. De surcroît elle constitue le point d'orgue de l'ensemble des comices agricoles cantonaux – eux-mêmes supprimés – lesquels se déroulent traditionnellement à la fin du mois d'août partout dans le département. Il faudra attendre la prochaine édition des *Quatre-Jours* qui s'ouvrira le 9 septembre 2021. Présentement la question qui demeure en suspend est celle d'un événement alternatif en 2020. Un format réduit, mais pas une demi-foire, qui respecterait les règles sanitaires dont on ne sait pas encore précisément ce qu'elles seront à l'automne… Une équation bien compliquée pour les organisateurs. (OF 20 mai).

Inquiétude chez Renault. Le monde de l'automobile s'attend à une baisse de la production de 30 à 40 % en 2020 et de 15 à 20 % en 2021. Le groupe Renault exploite treize sites de production en France où travaillent 18 540 salariés. Il œuvre sur un marché très concurrentiel en pleine évolution, sur lequel il n'est pas, déjà, en situation très confortable. D'importantes réorganisations sont envisagées et la suppression de 14 600 emplois est évoquée. Le prêt consenti par l'Etat pour soutenir le secteur vise à limiter la casse sociale tout en cherchant à imposer des mesures fortes qui témoigneraient d'une volonté de modernisation et de développement de l'électrique. L'usine du Mans (1911 emplois), site historique autant qu'emblématique et important pour l'économie locale, n'apparaît pas présentement menacé. Ambiance morose, toutefois. (OF 21 et 30 mai).

Gratuité du stationnement automobile au Mans. La Ville en a décidé ainsi pour inciter les usagers à revenir vers le centre-ville déserté pendant le confinement. Comme on pouvait s'y attendre, la mesure comporte un inconvénient : le libre accès incite inévitablement au stationnement prolongé… il devient alors difficile de trouver une place à cause des voitures-ventouses. La solution trouvée (provisoire ?) est la suivante : gratuit, oui, mais seulement pendant une heure (OF 30 mai).

24 H du Mans. Les installations du circuit sont à nouveau accessibles depuis le premier juin. L'ACO a annoncé le report de la course au 19 septembre**,** mais en formule simplifiée : pas de journée test, pas de pesage en ville… on n'attend pas les 250 000 spectateurs habituels, seuls les membres de l'ACO qui le désirent et les spectateurs ayant réservé leurs billets à la date du 29 juin pourront être accueillis sur le circuit. On ne sait pas encore si les Américains pourront venir ; la liste des concurrents n'est pas présentement arrêtée… À suivre. (OF 30 mai, 1er juillet).

Salon du livre du Mans. Programmé les 10 et 11 octobre, le deuxième plus grand salon littéraire de l'Ouest pose problème. Les libraires manceaux estiment qu'il ne pourra s'organiser sous sa forme habituelle ; le rassemblement de 20 000 personnes sous un grand chapiteau paraît compromis à cause des impératifs sanitaires. Une éventuelle solution de remplacement de taille plus modeste est mise à l'étude. (OF 24 mai).

La situation des stations-services. Lors du premier mois du confinement la baisse des volumes vendus atteignait 80 à 90 %. Dans les ateliers de réparations automobiles la chute de fréquentation s'établissait à 85%. De grandes difficultés sont attendues qui entraîneront au mieux des renoncements ou des reports d'investissements voire des fermetures d'établissements.

Vente et location de vélos. Le secteur bénéficie des retombées de la crise sanitaire. La sortie du confinement, l'arrivée des beaux jours, une certaine méfiance envers les transports en commun à cause du virus… et un coup de pouce financier décidé par le gouvernement pour la remise en état des engins oubliés… la conjoncture est très favorable. C'est aussi le moment où les usagers manifestent leur intérêt pour les vélos électriques. Les opérateurs sont heureux même si les queues et les délais de livraisons s'allongent devant les magasins et les ateliers. Au Mans la SETRAM offre 1 714 bicyclettes électriques à la location ; elle prévoit d'agrandir son parc de 100 vélos en juin et 100 autres en juillet. (OF 29 mai).

Ventes record chez les constructeurs et installateurs de piscines. Les effets conjugués du « confinement » et des fortes chaleurs enregistrées ce mois de juin ont provoqué un afflux considérable des demandes de la part des Sarthois qui disposent d'un terrain « piscinable ». Tous les modèles sont concernés, du plus courant, le bassin hors sol avec armature en bois ou en plastique… jusqu'à la piscine enterrée. (OF 18 juin).

La situation des ménages sarthois du point de vue du logement. La crise actuelle et les conséquences de la mesure inédite du confinement de la population ont fourni à l'INSEE l'occasion de produire des données quantitatives dans ce domaine. On apprend que 17,7 % des ménages vivent en appartement (98 000 personnes). 86 000 Sarthois (dont 23 000 âgés de plus de 75 ans occupent seuls leur logement ; plus de 3 500 personnes de 75 ans et plus, vivant seules, résident dans des communes dépourvues de commerce d'alimentation générale ; 12 000 Sarthois vivent dans une communauté (prison, maison de retraite, caserne, foyer, établissement de santé…). (OF 30 mai).

L'économie sarthoise, un arrêt brutal suivi d'une reprise timide qu'on attend progressive. En mai, **o**n enregistre une hausse de 26 % du nombre des demandeurs d'emploi de catégorie A (personnes sans aucune activité) par rapport au mois précédent. La baisse moyenne du nombre des transactions financières a chuté de 45 %. La baisse d'activité de l'économie est estimée à 22 % depuis le « déconfinement ». (OF 30 mai).

La ferme « Sarthe ». Le maintien à domicile d'une grande partie de la population et l'incitation concomitante pour d'autres secteurs de l'économie à demeurer au travail ont contribué à l'émergence de certaines prises de conscience. La chaîne production-distribution des denrées alimentaires, restée vaillamment opérationnelle en ces mois difficiles, a fait surgir la question de la sécurité de l'approvisionnement en cas de crise aigüe et subsidiairement la capacité des opérateurs locaux à couvrir les besoins. Aussi, les médias locaux ont publié des articles apportant d'utiles rappels : « **la ferme Sarthe »** est très largement excédentaire en produits laitiers, viandes bovines, porcines et volailles. Elle dispose dans ces secteurs d'unités de transformation puissantes. En revanche, elle est déficitaire en fruits et légumes et alimente surtout les plates-formes de la grande distribution et les conserveries. L'activité du maraîchage est moins développée ici que dans certains départements voisins. Pourtant, pendant la crise sanitaire les circuits courts (magasins de producteurs et vente directe) ont su répondre à la demande accrue des consommateurs. Pour conclure, mentionnons que la Sarthe compte 134 entreprises de renommées nationale et internationale dans l'industrie agroalimentaire. Elles occupent le quart des effectifs industriels du département. (OF 17 juin).

Mini brèves rafraichissantes, au Mans… La piscine « Les Atlantides » a rouvert ses portes le 20 juin, avec des conditions d'accès restreintes imposées par la situation sanitaire (horaires aménagés, jauge limitée à 200 personnes, pas de stationnement aux abords des installations, équipements ludiques provisoirement

neutralisés… (OF 11 juin). Ouverture le 27 juin du **parc Papéa** avec de nouvelles attractions et les mesures de sécurité obligatoires. (OF 18 juin).

Et si nous parlions d'autre chose ?

Élections municipales. La plupart des Conseils municipaux ont été élus le 15 mars lors du premier tour de scrutin. Mais les conditions sanitaires ont obligé à reporter le second tour initialement prévu le 22 mars. Ce vote a donc été organisé le 28 juin dans les 33 communes sarthoises où il était nécessaire. Les résultats dans les principales villes concernées : au Mans, abstention record (73 %), Stéphane Le Foll conserve la mairie avec 63 % des suffrages ; à Sablé, Nicolas Leudière (48 % des voix) devance Marc Joulaud, maire sortant, marquant ainsi la fin de l'époque Fillon ; à Yvré-l'Évêque, la gauche reprend le pouvoir avec Damienne Fleury (53 %) ; à Écommoy, Sébastien Gouhier, maire sortant, l'emporte (51%) ; à Saint-Calais, Marc Mercier arrive en tête (53 %) ; à Savigné-l'Évêque, Isabelle Lemeunier gagne de justesse (50, 6%).

La façade de la **manufacture des tabacs** a commencé à prendre des couleurs grâce à une fresque de 13 mètres de hauteur sur 50 de longueur, réalisée à la bombe, au rouleau et au pinceau par le « street artist » Héol, qui s'est inspiré d'images anciennes. Cette première partie rappelle le souvenir des milliers d'ouvrières qui travaillèrent en ce lieu de 1879 à 1988. La seconde partie programmée pour l'an prochain, évoquera les hommes et leurs machines (OF 11, 18 juin).

Bessé-sur-Braye. La reprise de la **papeterie Arjowiggins** mise en liquidation le 29 mars 2017 se précise enfin. Le tribunal de Commerce a retenu l'offre de l'industriel canadien Dottori porté par sa filiale Paper Mill Industrie. Vingt-cinq millions d'euros seront investis à Bessé dans un outil industriel œuvrant dans plusieurs activés : préfabrication de bois lamellé croisé pour la construction, production de papier à partir de fibres textiles provenant des invendus de l'industrie du luxe qui ne doivent plus être incinérés, papier monnaie et papier de sécurité pour les passeports, papier minéral résistant à l'eau… Le dossier doit permettre l'embauche de 240 salariés sur le site, lesquels contribueront au remplacement des 566 emplois perdus. L'ensemble des partis intéressés (syndicats, politiques…) se disent favorables à la solution trouvée. (OF 20 et 26 juin).

Qui sont les plus riches ? L'INSEE a publié les résultats d'une étude relative aux revenus des Français. Selon cet institut, un habitant du Mans, vivant seul et percevant un revenu mensuel après impôt, supérieur à 2 939 € serait classé parmi les 10 % les plus riches. (OF 11 juin 2020).

Retouche de la limite territoriale entre les départements de la Sarthe et de l'Orne. Une étude initiée par un géographe aborde la question d'un éventuel redécoupage de certains départements pour adapter leurs frontières aux réalités humaines et économiques actuelles, lesquelles parfois sont différentes de celles qui existaient en 1790 au moment du tracé. La question pourrait se poser pour certaines communes du nord Sarthe situées dans le bassin de vie d'Alençon, chef-lieu de l'Orne. Devant une telle perspective, les avis sont à l'évidence très partagés. Affaire à suivre.

Le directeur gérant : Jean-Pierre Epinal